

DECISION DU MAIRE DE BRON

Numéro : 20250520DEC045

Objet: Fourniture et installation de 2 projecteurs - Cinéma Les Alizés

Le Maire de Bron, Jérémie BREAUD,

VU les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 20200716DEL2 du 16 juillet 2020 donnant, au titre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU la procédure adaptée réalisée conformément aux articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique, relative à la fourniture et l'installation de deux projecteurs pour le cinéma Les Alizés,

VU l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 15 mai 2025,

VU le rapport d'analyse des offres,

DECIDE

Article 1 : de signer le marché public suivant :

- Titulaire : CINEMANEXT France SAS – 92390 VILLENEUVE LA GARENNE
- Dénomination du marché : fourniture et installation de 2 projecteurs – Cinéma les Alizés
- Prix global et forfaitaire : 129 500 euros H.T.
- Durée : 4 jours.
- procédure utilisée : procédure adaptée ouverte.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Bron est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de la Ville.

Article 3 : la présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Bron dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Article 4 : un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon ou déposé sur www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Fait à BRON, le

Jérémie BREAUD,

Envoyé en préfecture le 27/05/2025

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le 28/05/2025

ID : 069-216900290-20250520-20250520DEC045-AU



VILLE DE BRON
Direction des Affaires Juridiques
Et de la Commande Publique

PROCÈS VERBAL DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

jeudi 15 mai 2025

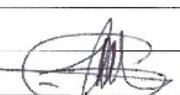
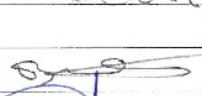
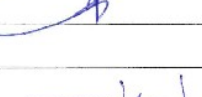
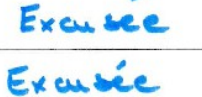
Objet de la consultation :

Fourniture et installation de 2 projecteurs – Cinéma Les Alizés

Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L.2123-1,
R.2123-1 1° du Code de la commande publique.

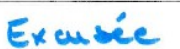
EMARGEMENT

1^{er} collège : personnes ayant voix délibératives

Nom et prénom	Signature
Président	
Evelyne BRUNET	
Titulaires	
Linda TABTE	
Marc DUBIEF	
Raphaël SULTANA	
Jean-Baptiste DOZOLME	
Anne-Laure BADIN	
Suppléants	
Nathalie BRAMET-REYNAUD	
Pascal MIRALLES-FOMINE	
Marion CARRIER	
Françoise KIRASSIAN	
Jean-Pierre ANGOSTO	

Voix consultatives :

2^{ème} collège : personnes ayant voix consultatives

Comptable public ou son représentant	
Représentant de la Direction Départementale de la Protection des Populations - Protection du marché et sécurité du Consommateur	
Agents de la collectivité ou personnalités désignées Par le président de la commission en raison de leur compétences dans la matière qui fait l'objet de la consultation	
Denis ENJOLRAS Directeur des Affaires Juridiques Et de la Commande Publique	
Sandrine BARGES Responsable de la Commande Publique	
Julie TOQUE Direction de la Culture et du Réseau des Médiathèques Responsable des ressources internes et stratégiques	

- ☒ Le quorum de la commission est atteint. Elle peut valablement délibérer.
☐ Le quorum de la commission n'est pas atteint. La commission est annulée.

Envoyé en préfecture le 27/05/2025

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le 28/05/2025



ID : 069-216900290-20250520-20250520DEC045-AU

Classement des offres :

Après avoir pris connaissance du Rapport d'Analyse des Offres, la commission d'appel d'offres

☒ retient le classement des offres proposé

- 1 CINEMANEXT FRANCE SAS
- 2 CINE DIGITAL LYON
- 3 ADDE SAS

et décide d'attribuer le marché

CINEMANEXT FRANCE SAS

Pour : **unanimité** Contre :

Abstentions :

☐ rejette le classement proposé

Pour : Contre :

Abstentions :

Observations éventuelles :

Signature de la Présidente :
Evelyne BRUNET

